

Le 15 septembre 2008

Alstom engage une action en justice pour défendre sa réputation

Le « Wall Street Journal », dans son édition du 15 septembre 2008, publie un article qui met à nouveau en cause la réputation d'Alstom en l'accusant sans aucune preuve d'avoir contrevenu aux règles du commerce international.

Tout en s'interrogeant sur les motivations de ceux qui ont inspiré cet article, Alstom rejette catégoriquement l'ensemble des allégations qu'il contient.

Pour défendre sa réputation, Alstom a décidé d'engager une action en justice contre le « Wall Street Journal », pour diffamation et non-respect de la présomption d'innocence.

Alstom étudie par ailleurs les moyens juridiques pour répondre à la publication d'informations liées à une instruction judiciaire en cours en Suisse.

Contact Presse

Philippe Kasse, Stéphane Farhi (Corporate)

Tel +33 1 41 49 29 82 /33 08

philippe.kasse@chq.alstom.com, stephane.farhi@chq.alstom.com

Relations investisseurs

Emmanuelle Châtelain

Tel + 33 1 41 49 37 38

investor.relations@chq.alstom.com

Sites internet

www.alstom.com